

# Politique de communication

## Dans le contexte de la pandémie de SARS-CoV-2

### Introduction

Dans le contexte de la pandémie de SARS-CoV-2 à l'origine de la maladie à coronavirus 2019 (COVID-19), la Fédération médicale étudiante du Québec (FMEQ) met en place une politique pour diriger les communications entre les étudiant(e)s, les associations étudiantes locales, la FMEQ, les facultés de médecine et le gouvernement québécois.

## COMMUNICATIONS DE LA PART DES ÉTUDIANT(E)S

La situation entourant la pandémie de SARS-CoV-2 évolue très rapidement. Voici les démarches à suivre pour favoriser un arrimage efficace des communications et pour s'assurer que les inquiétudes et les questionnements des étudiants et étudiantes en médecine des quatre facultés québécoises soient entendues.

### POUR LES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES

Nous comprenons que ces changements soient une source d'inquiétude pour la communauté étudiante, et la FMEQ et vos associations travaillent avec les directions de programme pour clarifier la suite des événements. Nous vous demandons d'éviter de contacter directement la direction de votre faculté lorsque le motif de votre message n'est pas urgent. Vos questions et inquiétudes en lien avec la pandémie de SARS-CoV-2 et son impact sur votre parcours universitaire doivent plutôt être acheminées à votre association étudiante locale (président(e), représentant(e) de cohorte, responsable pédagogique, etc). Votre association étudiante locale réunira l'ensemble des questions et les acheminera aux instances pertinentes.

Votre collaboration dans ce dossier est de mise. En limitant vos courriels/appels téléphoniques à votre direction de l'enseignement, celle-ci sera mieux disposée à vous revenir avec des réponses rapidement.

### POUR LES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES LOCALES

Les associations étudiantes locales (AÉÉMUM, AGÉMUS, MSS, RÉMUL) devront recevoir les demandes et questions des étudiants et les acheminer à la FMEQ via un document mis à jour quotidiennement. Cela permettra à la FMEQ de se tenir à jour

concernant les enjeux propres à chaque campus et de bien représenter l'ensemble de ses membres lors des rencontres avec les vice-doyens et le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS).

Les associations étudiantes locales devront décider, en collaboration avec la FMEQ, quels enjeux seront amenés au niveau de la direction de l'enseignement et ceux qui seront amenés au niveau provincial. Pour ce faire, les associations étudiantes locales s'engagent à participer à des rencontres en ligne avec la FMEQ au minimum à toutes les 72h.

### **POUR LA FMEQ**

La FMEQ s'engage à rencontrer régulièrement les président(e)s des associations étudiantes locales, ainsi que les autres officiers et officières désigné(e)s pour la gestion de la situation entourant la COVID-19. Des rencontres, à toutes les 72h au minimum, seront prévues pour discuter des priorités des organisations étudiantes. Les dossiers traités lors de ces rencontres seront abordés par ordre de priorité, soit du plus urgent au moins urgent. Soyez toutefois rassuré(e)s que l'ensemble des préoccupations soulevées seront abordées lors de ces rencontres et qu'une réponse vous sera retournée dans les meilleurs délais. Si vous jugez que la situation a changé et que votre questionnement ou votre inquiétude devrait être traité plus rapidement, veuillez vous adresser à votre association étudiante locale.

## **COMMUNICATIONS DE LA PART DE LA FMEQ**

### **POUR LA FMEQ**

La FMEQ participe activement aux fréquentes discussions concernant la situation de la COVID-19 avec le MSSS, les vices-doyens pré-doctoraux et post-doctoraux, le Collège des médecins du Québec (CMQ) ainsi que la Fédération des médecins résidents du Québec (FMRQ). Lorsqu'une décision prise dans le cadre de cette table de discussion doit être transmise aux étudiants, la FMEQ s'engage à transférer l'information aux associations étudiantes locales, afin qu'elles transmettent l'information à leurs membres. La FMEQ s'engage également à rencontrer les membres désignés pour la gestion de la situation entourant la COVID-19 des associations étudiantes locales à intervalles maximales de 72h, afin de les informer de l'évolution de la situation. Au besoin, les rencontres entre la FMEQ et les associations étudiantes locales pourront être plus fréquentes.

### **POUR LES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES LOCALES**

Les associations étudiantes locales (AÉÉMUM, AGÉMUS, MSS, RÉMUL) s'engagent à approuver et transmettre à leurs membres via courriel tout communiqué de la FMEQ sur le sujet de la COVID-19 dans un délai de **4 à 6h** suivant la réception du communiqué entre 5h00 et 23h00. Pour ce faire, des membres désignés pour la gestion de la situation entourant la COVID-19 ont été nommés dans chaque association, afin de favoriser la communication avec la FMEQ. Ils seront également présents lors des rencontres résumant l'état de la situation avec la FMEQ.

### **POUR LES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES**

Les étudiants et étudiantes en médecine du Québec sont fortement invité(e)s à suivre l'état de la situation de la COVID-19 via leur courriel facultaire. Plusieurs courriels seront acheminés dans les prochains jours et ces informations seront très importantes pour suivre l'évolution de la situation. Voici des recommandations pour prioriser les communications des prochaines semaines.

Les étudiant(e)s sont appelé(e)s à prioriser les communications provenant de leur **faculté de médecine** d'attache, suivi par les communications provenant de leur **université** d'attache (UdeM, ULaval, UDeS, McGill). Finalement, les communications des **associations étudiantes locales** (RÉMUL, MSS, AGÉMUS et AÉÉMUM) vous résumeront les réponses à vos questions concernant la pandémie de SARS-CoV-2 et son impact sur votre parcours universitaire.

Si des doutes et questionnements persistent, la FMEQ invite les étudiant(e)s à contacter leurs associations étudiantes locales pour fins de clarifications, conformément aux directives mentionnées en première partie de cette présente politique. Autrement, nous vous invitons à suivre les dernières directives qui vous auront été acheminées par votre faculté.